

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

pour les intervenants en usage de
substances au Canada v. 2

COLLABORATION et
ÉTABLISSEMENT DE RÉSEAUX



Données, Engagement, Résultats.



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Les indicateurs comportementaux des différents niveaux de qualification ne sont que des exemples qui peuvent être adaptés pour répondre aux besoins et au mandat de chaque organisation.

Dans les compétences du CCDUS, le terme « usage de substances » inclut les situations où des professionnels travaillent avec des personnes qui consomment ou ont consommé des substances, ont reçu un diagnostic de trouble lié à l'usage de substances médicalement reconnu ou subissent des méfaits liés à leur usage de substances. Pour en savoir plus, voir les critères du trouble lié à l'usage de substances dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e édition, DSM-5).

Pour plus d'information sur l'analyse comparative entre les sexes et les genres (ACSG+), voir le www.ccsa.ca/fr/analyse-comparative-entre-les-sexes-et-les-genres

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2021

Pour des copies supplémentaires, communiquez avec nous :

75, rue Albert, bureau 500

Ottawa (Ontario)

K1P 5E7 Canada

Courriel : competences@ccsa.ca

ISBN 978-1-77178-734-5

COLLABORATION ET ÉTABLISSEMENT DE RÉSEAUX

Cibler, créer et renforcer les capacités grâce à des réseaux interdisciplinaires formels et informels et à des groupes communautaires alliés, formés notamment de personnes ayant une expérience passée ou présente, de familles et de communautés aux antécédents divers, pour soutenir la prestation de services et favoriser l'atteinte des objectifs de l'organisation. Les utilisateurs de services sont entre autres des personnes, des groupes, des organisations et des communautés.

	1 = Préliminaire	2 = De base	3 = Intermédiaire	4 = Avancé
EXEMPLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Collabore avec des professionnels de différents domaines, des groupes communautaires alliés et des personnes issues de cultures et de contextes divers ayant une expérience passée ou présente de l'usage de substances et leur famille dans le but d'atteindre des objectifs communs, tout en respectant la confidentialité et les limites de la pratique 2. Communique avec ouverture, bâtit la confiance et traite les autres professionnels, les personnes ayant une expérience passée ou présente, les familles et les groupes communautaires de manière équitable et éthique, et les considère comme de précieux alliés 3. Répond efficacement aux demandes des professionnels et groupes communautaires, au besoin, dans le respect des différences culturelles 4. Crée et entretient des liens avec des personnes qui peuvent fournir de l'information pertinente et des ressources sensibles au genre et à la culture 5. Respecte l'ensemble des directives, politiques et mandats juridiques s'appliquant à sa propre organisation ainsi qu'aux autres lors d'une collaboration 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifie des organisations alliées et des groupes multidisciplinaires potentiels, dont des personnes ayant une expérience passée ou présente, et établit des relations avec eux 2. Propose des collaborations éventuelles aux membres des réseaux identifiés 3. Cherche à obtenir des avis des réseaux de diverses communautés afin de s'assurer que les objectifs sont bien atteints 4. Identifie des activités organisées professionnelles, interdisciplinaires et communautaires et y participe pour élargir son réseau 5. Collabore avec d'autres organisations représentant des personnes de divers milieux afin d'améliorer les parcours individuels et les transitions 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la communication directe entre les organismes alliés et d'autres intervenants, dont des personnes ayant une expérience passée ou présente, pour échanger de l'information, discuter de questions pertinentes et trouver des solutions aux problèmes communs 2. Crée des partenariats et des alliances représentant des personnes et des perspectives diverses afin de promouvoir les objectifs organisationnels 3. Étudie les besoins et les domaines d'intérêt commun parmi les réseaux identifiés afin d'harmoniser le travail et d'éviter de faire deux fois la même chose 4. Surveille les partenariats afin d'en assurer l'efficacité et de déterminer le moment où des changements doivent y être apportés 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifie, établit et maintient des partenariats stratégiques qui appuient et renforcent l'orientation à long terme de l'organisation 2. Présente l'organisation comme un partenaire de choix auprès des gouvernements, des communautés, des personnes ayant une expérience passée ou présente et des fournisseurs de services 3. Met en place des processus sensibles au genre et à la culture pour favoriser la collaboration et les partenariats avec des organisations représentant des personnes et des perspectives diverses 4. S'assure que les politiques, les pratiques et autres ressources adéquates (p. ex. les banques de données) sont en place pour favoriser le réseautage et la collaboration et réduire la stigmatisation et les préjugés 5. Représente l'organisation et la profession, ainsi que divers groupes de personnes qui font usage de substances, pour améliorer les connaissances du domaine et réduire la stigmatisation dans la population 6. Améliore la collaboration entre les organisations pour renforcer les soins gérés par la personne à l'échelle systémique et structurelle 7. Encourage l'utilisation de l'analyse comparative entre les sexes et les genres (ACSG+) dans la collaboration et les partenariats avec les organisations